

Propositions 2025

Transports de marchandises et logistique

**au service des performances
de la France**



« *La France a besoin d'une filière logistique forte* »



« Les activités de logistique et de transport de marchandises sont des fonctions essentielles pour la vie quotidienne des entreprises comme des consommateurs.

Pour le bon fonctionnement de l'économie, toute activité commerciale, artisanale, agricole, industrielle, tout service public... ont besoin d'une logistique efficace.

La logistique innove, investit et s'engage, au service d'une France attractive et résiliente. *La France a besoin d'une filière logistique forte*, c'était le constat du rapport Ambition France Transports remis au gouvernement en 2025.

Pour agir sur la logistique et la mettre au service des performances de la France, il faut mobiliser des politiques publiques transverses. Renforcer la compétitivité, verdir les véhicules, faciliter le report modal, mieux localiser les entrepôts, soutenir la formation et l'innovation... sont autant de leviers à actionner aux échelles locale, nationale et européenne.

Le dialogue public-privé est indispensable, et il a progressé. Au niveau national, la gouvernance interministérielle de la logistique s'est développée. Dans les territoires, les concertations se sont multipliées et la logistique a émergé dans les décisions locales.

Cet élan doit s'amplifier. Les acteurs privés de la filière, réunis au sein de France Logistique, portent une vision stratégique d'ensemble pour mettre davantage la logistique au service du pays. »

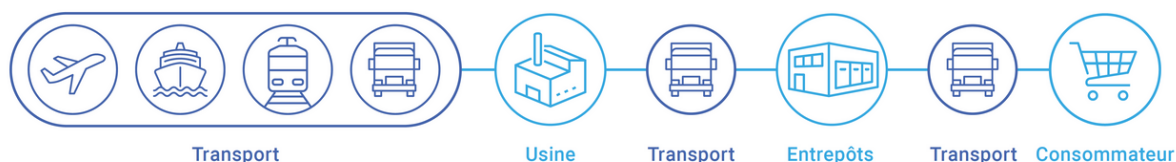
Anne-Marie IDRAC

Ancienne ministre, présidente de France Logistique

Une filière stratégique et innovante

■ Une filière aux maillons **interconnectés**

L'acheminement des marchandises passe par des chaînes impliquant la gestion des stocks (entrepôts) et des flux (transports). Cela s'organise à différents échelons géographiques : l'international avec les transports maritime, routier longue distance, ferroviaire et aérien ainsi que les grands entrepôts, jusqu'au local avec des véhicules plus légers et des hubs urbains, en passant par le régional et l'interrégional.



■ Une filière **engagée** pour le pays

La filière accompagne le pays dans toutes ses transformations, à commencer par la réindustrialisation, pour laquelle la logistique sera indispensable. Industrie et logistique, mêmes combats ! Sur tout le territoire, les activités logistiques apportent des emplois et des services pour accompagner le développement économique et la qualité de la vie locale.

Les chaînes logistiques se réinventent. Le contexte géopolitique et les impératifs climatiques (atténuation, adaptation) appellent à rendre plus résilientes les chaînes logistiques d'approvisionnement et le stockage de proximité. En parallèle, les nouvelles pratiques de consommation nécessitent, pour toutes les formes de commerces, des solutions logistiques agiles.

■ Une filière **innovante**

La santé du secteur contribue à la vitalité et à l'innovation dans toute l'économie. Transports et logistique prennent toute leur part dans l'industrie du futur, avec des investissements croissants dans des matériels et solutions d'automatisation, de digitalisation et d'intelligence artificielle, de production d'énergie et de réduction des impacts environnementaux. L'innovation concerne aussi l'organisation des flux et des stocks : de l'économie circulaire à la cyclologistique, en passant par les hubs urbains.

La filière en chiffres



Une filière stratégique dans tous les territoires

1,8 millions d'emplois salariés
de tous niveaux de qualification

150.000 entreprises,
souvent des PME ou ETI

Une tendance à la **hausse des besoins** : +12% de demande de transport de marchandises d'ici à 2050, selon le Ministère des Transports

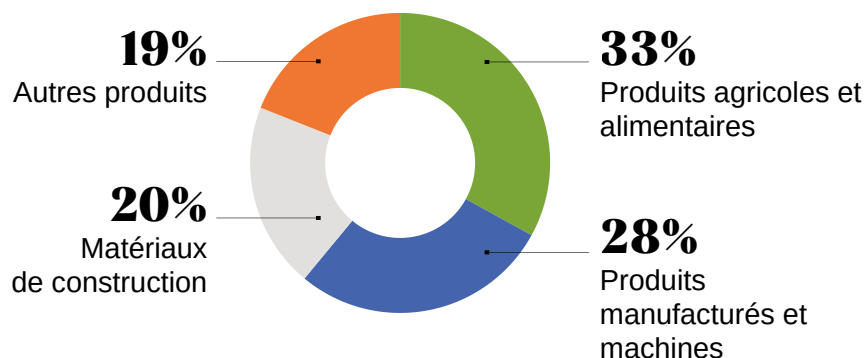


Des flux pour toute l'économie

En ville, **80%** des flux logistiques correspondent aux livraisons des **entreprises**. Les livraisons des particuliers ne représentent que 20%. (Estimations à Lyon)

1 supermarché moyen nécessite
environ 2 semi-remorques par jour

Nature des marchandises transportées (par les transporteurs routiers de pavillon français, en t.km)





Des solutions pour la transition écologique de toute l'économie

12% : part du transport ferroviaire et fluvial en France

65% : objectif de baisse des émissions des poids lourds en 2035

50% : proportion des nouveaux entrepôts qui sont construits sur des friches



Des équipements essentiels pour la résilience

Un réseau vital d'infrastructures : route, rail, fleuve

Un maillage d'entrepôts qui ne contribue qu'à environ **2%** de l'artificialisation des sols

Des liens vitaux pour l'outremer et **4 grandes portes internationales** pour l'hexagone : les ensembles portuaires d'Haropa, Marseille-Fos et Dunkerque et l'aéroport Charles-de-Gaulle

Alerte sur la compétitivité !

6% : part de marché des entreprises françaises pour le transport routier international en France

10^e : place européenne du premier port français pour les conteneurs

13^e : classement mondial de la France en matière de performance logistique (indicateur de la Banque mondiale)

Les propositions de la filière

Axe n°1

Une filière compétitive, pour une économie résiliente

Renforcer la compétitivité de la filière logistique pour défendre notre souveraineté économique

Dans la concurrence internationale et européenne, il est impératif de défendre la performance logistique des entreprises et l'attractivité de notre territoire, gages de dynamisme économique et d'emploi. Chaque alourdissement de fiscalité (sur les transports, le stockage...) a l'effet inverse. Il faut réduire les écarts de fiscalité et de charges entre pays européens pour limiter les distorsions : l'objectif est de viser une convergence des niveaux de prélèvements sur les acteurs logistiques. Et au regard des investissements pluriannuels nécessaires pour la décarbonation, la stabilité fiscale est clé.

Dans les transports, en particulier le routier, l'enjeu est de garantir la loyauté de la concurrence. Le contrôle de la réglementation doit être effectif pour en assurer l'équité entre pays.

Simplifier et sécuriser les implantations d'entrepôts au service de l'économie et de la sécurité du pays

La France doit rester un pays attractif pour des investissements dans des installations logistiques vertueuses. Levier de performance et de souveraineté au quotidien, les capacités de stockage sur notre territoire seront encore plus critiques en cas de crise majeure, ce qui doit être anticipé. Il faut simplifier les procédures :

- le « zéro artificialisation nette » (ZAN) pourrait être adapté pour encourager les équipements les plus performants et accompagner la réindustrialisation,
- les constructions non artificialisantes (sur des friches, ou en hauteur) devraient être réellement facilitées en adaptant les réglementations (simplification des procédures d'autorisation, dérogations encadrées aux PLU),
- il faut renforcer la sécurité juridique des autorisations administratives : en particulier, le délai de traitement des recours pourrait être plafonné à 10 mois, comme cela a été fait pour d'autres secteurs.

Améliorer l'attractivité des portes internationales de la France

La France dispose d'infrastructures portuaires et aéroportuaires de premier plan pour le commerce international. Leur performance est essentielle pour éviter que le territoire français ne soit contourné :

- leur promotion à l'international pourrait être renforcée,
- pour mieux connecter les ports maritimes à leurs territoires intérieurs, les dessertes multimodales devraient être optimisées,
- la fluidification physique et administrative du passage des marchandises est une priorité,
- l'installation des entrepôts dans ces zones stratégiques devrait être simplifiée.

Mieux intégrer les enjeux logistiques dans les démarches sectorielles et innovantes

Logistique et transport sont au service de toute l'économie, dont ils représentent une partie des coûts, des impacts et des solutions. Ils doivent donc être associés aux travaux des filières, pour accompagner et faciliter les transformations industrielles, agricoles, commerciales.

Les enjeux de numérisation, d'intelligence artificielle et d'automatisation appellent à donner à la filière logistique et transport de marchandises toute sa part dans les stratégies de recherche et d'innovation : réduction des coûts, optimisation des trajets, traçabilité des flux...

Attirer les talents et favoriser l'exercice de la profession tout au long de la vie

Parce que la filière a un rôle essentiel pour l'emploi à tous niveaux et dans tous les territoires, il faut soutenir les programmes de formation professionnelle, les initiatives d'innovation dans les conditions de travail et les projets visant à améliorer l'attractivité des métiers de la filière.

Une filière au service de la transition écologique

Accompagner le verdissement des véhicules routiers

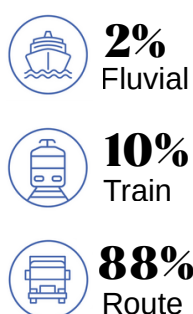
L'évolution des motorisations est l'un des leviers de décarbonation de la filière. Les réglementations contraignantes sur le verdissement des véhicules doivent être harmonisées au niveau européen, pour éviter d'accroître les écarts de compétitivité entre pays.

La montée en puissance des véhicules électriques doit être facilitée par le déploiement accru des bornes de recharge et par un accompagnement financier simple et lisible pour les nouveaux véhicules : leur surcoût et sa prise en charge restent un point d'attention pour toute la filière.

Il faut aussi développer les mesures incitatives extra-financières, comme un accès local facilité aux zones réglementées et au stationnement pour les motorisations à faibles émissions.

Enfin, les routes doivent voir leur modèle de financement pérennisé, en veillant à ce que les prélèvements sur l'usage de la route soient au maximum fléchés vers ses besoins de financement.

Des modes de transport avant tout complémentaires



Mode de transport des marchandises en France (en t.km)

- Les divers véhicules **routiers** (poids lourds, utilitaires...) répondent à des besoins très variés, sur tous types de distances.
- Le **train** est adapté à des emports en centaines de tonnes sur de longues distances.
- Le **transport combiné rail-route** et **fleuve-route** apporte une solution de complémentarité entre les modes.
- Les **vélos-cargos** peuvent transporter quelques centaines de kg sur des trajets urbains.

Optimiser les flux et mutualiser pour décarboner

La bonne localisation des entrepôts et des plateformes multimodales est essentielle pour réduire les distances de transport et faciliter l'usage des modes alternatifs aux camions : rail, fleuve, cyclologistique.

Les démarches de mutualisation entre chargeurs ou organisateurs de transport peuvent être encouragées, notamment par un partage maîtrisé des données.

Soutenir les performances des modes de transport massifiés

Si le routier restera le mode principal, la filière est attachée aux meilleures complémentarités entre les types de transport et aux objectifs de report modal vers des solutions ferroviaires et fluviales.

La compétitivité-prix du fret ferroviaire et du fluvial doit être soutenue par des dispositifs de type « aide à la pince » et hors-prix par l'augmentation de l'offre et l'amélioration de la qualité de service : fiabilité, accès aux sillons ferroviaires des trains de fret.

En complément, les leviers permettant de massifier efficacement le transport routier doivent être examinés, en particulier en pré- ou post-acheminement du transport ferroviaire ou fluvial.

Planifier les implantations des entrepôts par un maillage de tous les territoires

La filière, qui représente 2% de l'artificialisation des sols, est engagée dans la maîtrise de l'impact environnemental local des entrepôts : respect de la biodiversité et des paysages, utilisation des toits pour la production d'énergie, réduction des emprises foncières... L'atténuation des émissions des entrepôts est mesurée par des indicateurs de type *Afilog Carbone Efficiency Scale*, mais elle passe aussi par la localisation des bâtiments.

Des entrepôts au bon endroit sont essentiels pour la performance économique et environnementale de la logistique. Pour cela, il faut rendre enfin opérationnelle une véritable planification des implantations logistiques. Elle concerne l'Etat et surtout les collectivités (à travers leurs prérogatives d'aménagement et d'urbanisme). L'enjeu doit être d'identifier, de sécuriser et de flécher le foncier logistique à toutes les échelles.

Une filière au service des territoires

Développer les démarches transverses de coopération public-privé

De multiples politiques locales ne peuvent réussir sans considération de la logistique :

- gestion de l'espace public : règles de circulation et de stationnement,
- facilitations économiques : commerces, artisanat, chantiers,
- urbanisme : organisation des espaces intégrant les besoins de stockage,
- environnement : optimisation des flux et décarbonation des véhicules de livraison,
- exemplarité de la commande publique.

Une telle vision transversale des enjeux logistiques doit s'appuyer sur des enceintes de dialogue avec le secteur privé : utilisateurs et producteurs de services logistiques. A ce titre, la filière défend les dispositifs qui apportent aux collectivités des ressources d'ingénierie pour le développement de politiques public/privé intégrées.

Amplifier la prise en compte de la logistique dans les planifications territoriales

Il est essentiel que les collectivités prévoient des espaces logistiques dans leurs territoires, correspondant aux besoins actuels et futurs de l'économie. Les zones à fort enjeu sont notamment les zones urbaines, les zones de production et le voisinage des grands équipements de transport (ports, rail, fleuve, nœuds routiers). Leur prise en compte dans les documents de planification doit encore être amplifiée.

Propositions pour la logistique à l'échelon (inter)communal

- 1.** Nommer un référent « logistique urbaine » au sein de la collectivité
- 2.** Co-construire une stratégie logistique avec les acteurs économiques
- 3.** Favoriser l'émergence de foncier logistique adapté aux attentes des entreprises
- 4.** Inscrire la logistique urbaine en amont dans les documents de planification d'urbanisme (PLU, PLUI, PCAET, PDU...)
- 5.** Soutenir une logistique décarbonée par tous les leviers : commande publique, urbanisme, règles de circulation, installation de bornes...

Une gouvernance public-privé pour des ambitions logistiques françaises renouvelées

La transversalité est de mise pour mobiliser les outils de politiques publiques à tous les niveaux : économie, industrie, fiscalité, douane, transport, urbanisme, environnement, formation, innovation... Européen, national ou local, chaque échelon a un rôle à jouer pour décliner une stratégie logistique dans son territoire, en lien avec les acteurs économiques.

Depuis 2020, France Logistique est le point de contact privilégié des pouvoirs publics pour les enjeux transverses à l'ensemble des acteurs du transport de marchandises et de la logistique :

- en étant l'interlocuteur des gouvernements pour tenir annuellement un comité interministériel de la logistique (CILOG),
- en organisant, plusieurs fois par an, un dialogue de haut niveau avec les directions des administrations concernées (COMEX logistique),
- en s'associant aux travaux locaux, notamment les conférences régionales logistiques, et en participant aux comités de liaison de la logistique urbaine.

France Logistique rassemble les acteurs privés – organisations professionnelles et entreprises – de l'ensemble de la chaîne logistique.

L'association porte une vision globale de la filière, pour contribuer à l'amélioration de sa compétitivité en France, au service des territoires, des entreprises, des chargeurs et des consommateurs, et être au rendez-vous des enjeux liés au développement durable. France Logistique assure aux acteurs une représentation unifiée et de haut niveau. Elle construit, avec les pouvoirs publics, des réponses aux défis transverses de la filière.

2020 : premier comité interministériel de la logistique

2021 : budget de 90M€ pour le programme Logistique 4.0

2022 : publication de la stratégie nationale logistique

2023 : lancement des conférences régionales logistiques

2024 : publication de la feuille de route logistique et transport de marchandises 2025-2026

2025 : lancement de LogTech, programme public-privé d'innovation



Immeuble Cardinet – 8 rue Bernard Buffet – 75017 PARIS
secretariat@francelogistique.fr
www.francelogistique.fr